

L'avocat Christophe Bigot traite son client Gilles Clavreul de lâche en plein tribunal !

écrit par Christine Tasin | 14 juin 2018



Moments surréalistes, hier, au Tribunal de Versailles, où Pierre Cassen se défendait une énième fois contre l'accusation d'être le Directeur de publication du site *Riposte laïque*, géré par *Riposte laïque suisse*...

Pierre avait fait appel, ayant été condamné par le même tribunal en première instance l'année dernière, alors que, assistant aux obsèques d'un ami, il n'avait pu être présent. Il s'agit d'une plainte en diffamation du préfet Clavreul, alors Directeur de la Dilcrah. On rappellera à ceux qui croiraient au Père Noël que le dit Clavreul fait partie du *Printemps républicain* de Valls...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/06/17/proces-clavreul-cassen-la-haine-du-grand-bourgeois-mondialiste-contre-louvrier-patriote/>

Le procès a commencé fort, très fort ! Et m'est avis qu'il laissera des traces indélébiles chez celui qui se voudrait le

grand Manitou de la loi sur la presse, qui se voudrait Grand Bourgeois malgré son allure très commune, Christophe Bigot.

Dès les premiers mots de Pierre donnant son adresse, domicilié chez l'un de ses avocats, deux furies se sont levées :

A ma gauche Christophe Bigot, avocat de Clavreul, s'insurgeant, remettant en cause le droit de Pierre Cassen de ne pas donner en plein tribunal son adresse personnelle, le traitant de lâche...

A ma droite le procureur dont j'ignore le nom, se précipitant lui aussi pour aboyer et traiter à son tour Pierre de lâche n'assumant pas ses actes...

Tous deux se comportant en bouledogues haineux et arrogants. Ils avaient sans doute cru qu'ils étaient, comme trop souvent dans les prétoires, face à de pauvres gens terrorisés, peu éloquents, n'ayant pas fait de hautes études et qu'ils peuvent piétiner avec une perversité indigne. J'en ai trop vu, de ces petits marquis, depuis que je hante les tribunaux de France et de Navarre... Ils puent l'autosatisfaction, la mauvaise graisse, la vie mondaine et le mépris d'autrui.

Sauf qu'hier, ils sont tombés sur un os, ou plutôt sur deux os. Pierre et Frédéric Pichon son avocat.

Dès qu'il les a entendus, Frédéric Pichon a foncé à la barre et, d'une voix de stentor, a rappelé que Pierre avait juste été menacé par le groupe terroriste Forsane Alizza et qu'il avait de bonnes raisons de ne pas donner son adresse personnelle devant on ne sait qui, présent dans la salle.

Pierre n'avait pas la parole à ce moment-là mais il s'est bien rattrapé ensuite, avec talent, pour le plus grand plaisir de la salle, pour fustiger « ces gens-là » et les mettre minables avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Les deux roquets se sont tus, péteux, honteux, vexés... et se

sont vengés petitement en rappelant à chacune de leurs interventions... le nom de la ville où habite Pierre ! De quoi se demander s'ils n'ont pas envie de communiquer cette adresse à un islamiste désireux de se faire un laïcard !

On ne les a pratiquement plus entendus de toute la séance, si ce n'est le Procureur qui, à chaque intervention, a rendu hommage à l'avocat Bigot qui avait si bien su dire ce que, lui, procureur pas trop doué, aurait voulu dire et s'est contenté, pour se venger, de doubler ses demandes de la première instance. 4000 euros au lieu de 2000. Le prix de la honte bue pendant ce procès. Petite vengeance qui dit bien la médiocrité du personnage.

Mais le moment le plus grandiose a eu lieu après la mise au point de Frédéric Pichon. Quand ce fut le moment de décliner l'adresse du plaignant, Gilles Clavreul, on apprit qu'il vivait au Ministère de l'Intérieur.. où il n'a plus de fonctions depuis un an ! Petite remarque assassine de Pierre, évidemment, faisant remarquer à « ces messieurs » que Clavreul, lui aussi, ne donnait pas son adresse, « *comme un lâche* ». Remarque qui a laissé les deux roquets cois. Rires dans la salle. Clavreul accusé d'être lâche par son propre avocat en plein tribunal, ça vaut son pesant de cacahuètes.

Un second échange, fort savoureux, à ce propos eut lieu un peu plus tard, quand Pierre prit la parole pour dénoncer l'inégalité des situations : Clavreul peut porter plainte autant qu'il veut, ce n'est pas lui qui paye, Clavreul porte plainte mais ne se dérange même pas pour venir au procès, se défaussant sur son avocat, tandis que Pierre doit payer son avocat et tous les frais annexes, qu'il doit se déplacer, faire 500 km aller et 500 km retour...

Les deux roquets ne se sentaient plus de joie, les voici qui glapissent : *vous êtes domicilié chez votre avocat parisien, vous n'avez donc pas à faire 500 km pour venir à Paris.* Réponse de Pierre qui mit en joie la salle : *je ne dors pas*

chez mon avocat, comme je suppose que Clavreul ne dort pas au Ministère de l'Intérieur.

Touché-coulé...

Les deux roquets faisaient triste mine, je vous l'assure... Quand je regardais Bigot, je me demandais comment mon ami Balzac, adepte de la [physiognomonie](#), l'aurait vu. Et j'ai trouvé. Il l'aurait sans doute dépeint en hibou. Il a une tête de hibou...

« La ressemblance de l'aigle annonce une force victorieuse ; son œil étincelant a tout le feu de l'éclair. Le vautour a plus de souplesse, et en même temps quelque chose de moins noble. Le hibou est plus faible plus timide que le vautour ».

https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_infernal/6e_éd.,_1863/Physiognomonie

Il y a des hommes qui ressemblent au hibou. Leur tête plate et élargie latéralement annonce la prudence, la réserve, la dissimulation.

https://books.google.fr/books?id=CXJ0AAAACAAJ&pg=PA169&lpg=PA169&dq=hibou+physiognomonie&source=bl&ots=SMS_Xx6FeX&sig=FJWiMptu4rf2uluokiVZis0Qp14&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwj8or0g09LbAhXLPx0KHbe6DXA06AEITjAK#v=onepage&q=hibou%20physiognomonie&f=false

Bah ! On n'est pas forcé d'être un adepte de la physiognomonie pour savourer certaines ressemblances. Juste retour de bâton contre ceux qui, avec une haine incroyable pour ceux qui ne pensent pas comme eux, s'acharnent contre eux et veulent les tuer au moins socialement. Pierre a d'ailleurs, à ce sujet, fait un excellent développement sur « ces gens-là » et leur haine qui les a scotchés.

Haine... Qui sera étonné d'apprendre que le dit Bigot fut l'avocat de la Mosquée de Paris contre Charlie Hebdo dans l'affaire des caricatures ? Et qu'il y parlait beaucoup de haine, déjà :

La reproduction de dessins déjà parus dans le quotidien danois *Jyllands-Posten*

aurait obéi à un «*plan mûrement réfléchi de provocation visant à heurter la communauté musulmane dans sa foi*». Me Christophe Bigot, avocat de la Mosquée de Paris, déclare qu'il y a «*deux veines dans la caricature, une veine anticléricale, une autre haineuse. Là, on est dans le deuxième cas. On installe une image des musulmans qui fait peur*».

http://www.liberation.fr/evenement/2007/02/07/charlie-face-a-la-justice-des-hommes_84211

L'arrogant Bigot, du haut de sa médiocrité et de sa petite taille, a naturellement compassé les décisions de la 17ème Chambre et de la Cour d'appel de Paris qui ont relaxé Pierre, considérées comme absurdes, carrément. Il paraît qu'il passe pour LE spécialiste de la loi sur la presse et que cela ferait effet sur les médiocres. On ne sait ce que les trois juges d'hier en ont pensé. Réponse le 26 septembre.